

ENQUÊTE

Comment l'Andra tisse sa toile

Dîner au Sénat, visite de grandes caves, invitations à la chasse, à des concerts, les élus du Soulainois sont choyés par l'Andra...

Côté face, les liens entre l'Andra et les élus sont toujours sains, nets. Chacun garde la distance nécessaire pour éviter le mélange des genres. Côté pile, la frontière entre les sphères politique et industrielle est bien plus poreuse que l'argile du sous-sol soulainois.

Établissement public industriel et commercial chargé de la gestion de l'ensemble des déchets radioactifs en France, l'Andra a pris l'habitude de prendre soin des élus locaux. Régulièrement, l'agence leur adresse des invitations pour assister aux matches de l'Estac, se rendre sur le champ de courses de Montier-en-Der, écouter des concerts à Clairvaux ou encore à une rencontre annuelle à Paris. Dans des conditions très intéressantes.

Hôtel 4 étoiles

En 2014, cette rencontre s'est déroulée les 25 et 26 novembre à l'occasion du Salon des maires. Au programme, départ en bus depuis le centre de stockage de l'Aube. Visite des Crayères des Montquartiers à Issy-les-Moulineaux. Creusé au début XIX^e siècle, ce lieu « majestueux » a accueilli les élus pour un déjeuner suivi d'une visite. En fin d'après-midi, les invités ont découvert le Sénat, puis dîné au salon des huissiers du Palais du Luxembourg. À la fin de la journée, ils ont été ramenés à l'hôtel Pullman Bercy 4 étoiles. Le lendemain, direction le Salon des maires avec, au passage, un temps de présentation de l'actualité et des principaux projets de l'Andra. Tous frais payés. En clair, du lobbying.

Philippe Dallemagne, directeur de chasse

L'Andra invite également chaque année les maires ainsi qu'un de leurs administrés à participer à une journée de chasse postée. Les élus locaux ne sont pas dépayés. Ils y retrouvent leur chef de file, Philippe Dallemagne, président de la communauté de communes du Soulainois, qui est l'adjudicataire et le directeur de cette chasse qui se déroule en partie sur les terres de

l'Andra. De nombreux chefs d'entreprise sont également invités à tirer des sangliers et autres cervidés, tout comme des personnalités du monde civil. Le directeur des sites de l'Agence dans l'Aube, Patrice Torres, est présent à une dizaine de reprises lors de la saison de chasse.

Tisser des liens

Partager une passion commune ou un bon repas permet évidemment de nouer des liens, tisser un réseau. Et pas seulement avec les maires. « Je ne suis pas trop foot, souvent je donne les places à des conseillers. De même pour la chasse, c'est un adjoint qui s'y rend parfois », indique Christian Debuf, maire de Colombé-la-Fosse. Sans pour autant que cela relève de la connivence, assurent les élus contactés. « On répond à ces invitations par politesse », se défend l'un d'eux. Et « pas à toutes », évoque un autre maire. « Au fil des années, nous avons noué des relations de confiance, mais cela ne nous empêche pas d'être vigilants », assure Michèle Huet, maire de La Rothière.

À une dizaine de reprises, chaque année, le président de la communauté de communes et le directeur des centres de l'Andra chassent ensemble.

Interrogé à ce sujet, Philippe Dallemagne se défend : « Je vais tous les ans au Salon des maires, que je sois invité ou non par l'Andra. Je ne sais pas si (ces invitations, NDLR), c'est bien ou pas bien. Ce n'est pas parce qu'on est invité que l'on n'a pas le droit de s'exprimer. Moi, je pourrais dire oui à un futur projet de l'Andra si j'ai la garantie d'une sécurité, mais je ne dirai pas oui parce qu'on m'a emmené une nuit à l'hôtel, au Salon des maires ou je ne sais où. Cela ne remet pas en cause mon indépendance d'élu. Cela n'a rien à voir. »

Quant à la chasse : « Je ne suis pas

adjudicataire uniquement de l'Andra. Je n'y vais pas parce que c'est l'Andra qui paie, j'y vais parce que cela m'intéresse. À une autre époque, l'Andra invitait les élus au Stade de l'Aube. Mais il n'y a pas que l'Andra qui fait ça. Il y a aussi des entreprises du BTP ou autres, qui font bénéficier les élus de leurs places. Ce n'est pas pour autant qu'on va systématiquement leur donner des marchés. »

À l'image de Philippe Dallemagne, très peu d'élus s'étonnent encore de ces petites faveurs devenues habituelles, plus de vingt ans après l'implantation du premier centre de stockage.

Image positive

Ces diverses invitations ont permis de créer des liens étroits et contribué à conférer à l'Andra une aura positive chez les élus qui, pour certains, manifestaient à l'époque contre l'implantation du premier centre de stockage de Soulaïnes.

Si l'Andra dit ne rien attendre en retour de ces diverses invitations, elle a déjà obtenu beaucoup : l'oreille de ceux qui sont susceptibles de disposer d'un pouvoir de décision sur ses activités.

DOSSIER : BENOÎT SOILLY, MATHIEU GIBET



Patrice Torres (au centre) est le directeur des centres industriels de l'Andra dans l'Aube. Il a su tisser des liens.

3 QUESTIONS À

PATRICE TORRES, DIRECTEUR DES CENTRES DE STOCKAGE DE L'AUBE

« C'est notre rôle de créer des temps de rencontres »

Le directeur des centres de stockage de déchets radioactifs dans l'Aube détaille les coulisses et objectifs du travail de relations publiques mené par l'Andra dans l'Aube.

► Quel est l'objectif de ces invitations lancées aux élus ?

Les relations avec les élus mais aussi les chefs d'entreprise, les responsables d'association, le monde viticole et agricole sont importantes pour nous. On se doit de bien connaître les différents ac-

teurs et de leur permettre de bien nous connaître. Cela passe par des rencontres formelles et informelles.

► Dans quel cadre se font ces invitations ?

L'Andra est partenaire d'une cinquantaine d'événements dans l'année, que ce soit par une aide financière ou matérielle. Nous passons des conventions avec les organisateurs et, en contrepartie de notre soutien, nous demandons parfois à bénéficier d'invitations. Celles-ci sont envoyées à des élus, des chefs d'entreprise...

En ce qui concerne la chasse, l'An-

dra possède un bois d'une centaine d'hectares à La Chaise. En contrepartie de sa mise à disposition à titre gracieux à l'adjudicataire, Philippe Dallemagne, l'Andra bénéficie d'invitations à une dizaine de battues. C'est pour nous un outil de relations publiques qui permet de toucher une large partie des acteurs du territoire.

► Vous invitez donc des personnes qui un jour auront un pouvoir de décision sur vos activités ?

Pour certaines effectivement, si elles sont encore élues. Mais nous n'invitons pas qu'elles et nous or-

LES REPÈRES

Deux centres de l'Andra

► Le centre de stockage de l'Aube (CSA) pour les déchets de faible et moyenne activité à vie courte est en exploitation depuis janvier 1992 sur le territoire des communes de Soulaïnes-Dhuys,

Épohémont et Ville-aux-Bois.

► Le centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage de déchets de très faible activité est implanté à Morvilliers et à La Chaise depuis 2003.

La taxe de stockage

► Les communes et l'intercommunalité du Soulainois perçoivent chaque année la taxe de stockage : 653 400 € pour l'intercommunalité et 826 878 € répartis entre les 21 communes du canton qui comptent 2 650 âmes.

